

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

portant nomination d'un adjoint au
chef de centre

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU le règlement intérieur du corps départemental des sapeurs-
pompiers du TARN,

VU la candidature de l'adjudant Nicolas RONCALLI au poste d'adjoint
au chef du centre de secours de REALMONT,

VU l'avis favorable du chef de centre du CIS REALMONT et du chef
du groupement nord en date du 3 septembre 2015,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

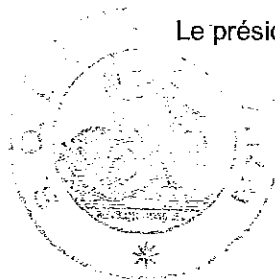
ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'adjudant Nicolas RONCALLI est nommé en qualité d'adjoint au chef du centre de secours de
REALMONT à compter du 1er septembre 2015.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : **09 SEP. 2015**

Certifié exécutoire compte tenu de
la notification du :



Le président du conseil d'administration
du SDIS


Michel BENOIT